

INTERCOMMUNALITÉ

Réforme de la carte intercommunale : les maires ruraux demandent de nouveaux délais

A. l'AFP | France | Publié le 21/06/2011

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) a réclamé mardi 21 juin 2011 de nouveaux délais pour l'achèvement de l'intercommunalité, l'un des piliers de la réforme territoriale du gouvernement, jugeant "irréaliste" le calendrier prévu.

« Le calendrier imposé par la loi (...) est irréaliste et sa méthode d'élaboration fait courir le risque de blocages multiples », ajoute l'AMRF dans un communiqué.

Elle demande en conséquence « un report raisonnable des délais d'élaboration du SDCI, qui ne devra commencer à courir qu'à compter de la réception par les conseils municipaux » des éléments chiffrés sur les conséquences patrimoniales et financières des propositions faites par les préfets, et par des simulations précises sur les modifications en termes de gestion des personnels, de gouvernance, ou de compétences.

Aucune visibilité – Selon l'AMRF, les SDCI, « conçus à l'envers à la seule initiative du préfet », « relèguent les élus au rang de consultés et non d'acteurs alors qu'ils assumeront au quotidien le bon fonctionnement des futurs territoires ».

Les communes vont « devoir se prononcer sur leur future intégration dans une nouvelle intercommunalité, ou sur la suppression d'un syndicat intercommunal, sans aucune visibilité », ajoute l'association.